

Section des Bibliothèques spécialisées

Sous-Section des Arts du spectacle

Le 26 février, s'est tenue, sous la présidence de M. André Veinstein, une réunion, ayant pour thème : Programme d'organisation et d'animation d'une Bibliothèque-Musée des Arts du Spectacle.

Il s'agissait, en fait, d'une séance d'information destinée à faire connaître l'état d'avancement des études pour la construction de la future Bibliothèque-Musée national des Arts du Spectacle et à présenter un programme d'architecture qui vient de faire l'objet d'une récente publication par les soins de l'Association des professionnels du spectacle.

L'implantation de cet édifice, conçu comme un vaste centre de conservation, de communication, de diffusion et d'animation, d'une superficie de 20.000 m² utilisables, permettrait de regrouper près de trois millions de documents de toute nature : livres, manuscrits, documents d'archives, maquettes de décors et costumes, affiches, photographies, documents audio-visuels, costumes, masques, etc... concernant le théâtre, la danse, les fêtes, le mime, les marionnettes, le cirque, le music-hall, le cinéma, la radio-diffusion, la télévision, actuellement conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal et, faute de place, dans différents autres lieux.

Le projet architectural de cet édifice, présenté au cours de la séance par l'un de ses auteurs, M. Victor Coucosh, constitue une étude préliminaire très originale et fonctionnelle à partir du programme mis au point avec le concours des services spécialisés de la Direction des bibliothèques par les responsables des collections des Arts du Spectacle.

Par leur participation à cette réunion, les représentants des grandes Associations professionnelles du spectacle, avaient tenu à manifester l'intérêt qu'ils portent depuis longtemps à ce projet : la Société des auteurs et compositeurs dramatiques était représentée par M. Jean Sarment ; le Syndicat des directeurs de théâtre et de la Fédération du spectacle par M. Michel Bidou ; le Syndicat de la critique dramatique par M. André Boll, le Comité pour la création de la Bibliothèque-Musée des Arts du spectacle par M. Charles Charras, délégué général ; tandis que M. Jean-Paul Jouvét représentait les donateurs des collections des Arts du spectacle de la Bibliothèque de l'Arsenal et que celle-ci était elle-même représentée par son Conservateur en chef, M. Jacques Guignard et par de nombreux conservateurs.

Un débat a suivi la présentation de ce projet, au cours duquel son originalité, sur les plans national et international, a été pleinement mise en valeur.

Sous-Section des Bibliothèques parlementaires, administratives, juridiques et économiques

Réunion du 13 juin 1974

Réunie au Palais Royal, la sous-section s'est intéressée en premier lieu à l'évocation des travaux du Congrès de Mâcon et notamment de la réunion commune des bibliothèques universitaires et des bibliothèques spécialisées, au cours de laquelle 3 exposés ont été faits sur l'organisation des bibliothèques universitaires et la nécessité éventuelle d'un fonds de documentation administrative de celles-ci en province. Il a été plus longuement rendu compte des travaux évoqués dans la réunion que Madame Carpine a tenue uniquement pour les bibliothèques spécialisées (décision d'une réunion générale à la faveur du Congrès annuel, élaboration de bibliographies spécialisées). Chacun dans son secteur est invité d'une part à voir ce qui existe, d'autre part à chercher le public intéressé et en conséquence à établir un plan d'étude.

La section des bibliothèques spécialisées songe à l'envoi d'un questionnaire, peut-être par l'intermédiaire du Bulletin de l'A.B.F.

Il est rappelé à cette occasion que la F.I.A.B. a lancé un questionnaire pour établir la liste des centres de documentation administrative et que de son côté la Documentation française fait une enquête sur les centres de documentation.

Chacun des membres de la sous-section est prié pour la prochaine réunion de faire le point de ce qui existe dans son secteur en cette matière et de porter son effort de réflexion sur les problèmes suivants :

- 1) Guide bibliographique.

- 2) Les bibliothèques et les centres de documentation dans les Ministères et les organismes publics.
Par qui sont-ils gérés les uns et les autres ?
- 3) Echange des publications (liste à faire circuler).
- 4) Formation professionnelle (Recensement des différentes formations existantes).